Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le **21/08/2018** et de la publication le **21/08/2018**
Le Maire

YERRES

HÔTEL DE VILLE

ARRÊTE autorisant des travaux au titre de l'accessibilité et de la sécurité des ERP
Série A n°2018/310
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	
Demande déposée le 20/03/2018	
Complétée le	
Par :	LNA TRAVAUX
Demeurant à :	7 boulevard Auguste Priou 44120 VERTOU
Représenté par :	Monsieur RAMILISON Philippe
Pour :	Remplacement de chaudières Gaz
Sur un terrain sis à :	70 Rue PAUL DOUMER 91330 Yerres

Référence dossier
N° AT 91691 18 10003

Le Maire,

Vu la demande susvisée ;
Vu le code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable du Service Départemental d'Incendie et de Secours en date du 26/07/2018,

ARRETE

Article 1 : La demande de travaux est **ACCORDEE**.

Article 2 : Le bénéficiaire des travaux devra se conformer strictement aux prescriptions contenues dans l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- L'intéressé,
- Monsieur le Préfet de l'Essonne

Yerres, Le 16 août 2018

Pour le Maire empêché,
L'Adjoint délégué,

Nicole LAMOTH

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20180816-2018-310-AR
Date de télétransmission : 21/08/2018
Date de réception préfecture : 21/08/2018